

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Directeur général des élections,
Élections Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit du rapport financier d'un parti enregistré (le « rapport financier ») du Parti Conservateur du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

À notre avis, à l'exception des incidences possible du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, le rapport financier du Parti Conservateur du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, a été préparé, dans tous les aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la Loi électorale du Canada et au formulaire prescrit par Élections Canada.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Parti Conservateur du Canada tire une partie importante de ses revenus de dons et de contributions pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du Parti Conservateur du Canada et nous n'avons pas pu déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons et des contributions reçus.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de retour » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti Conservateur du Canada conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Référentiel comptable et restriction quant à l'utilisation

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note afférente au rapport financier, qui décrit le référentiel comptable. Le rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent principal du Parti Conservateur du Canada de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'agent principal et au Directeur général des élections, et ne doit pas être utilisé par d'autres parties que l'agent principal et le Directeur général des élections.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

À notre avis, le rapport financier présente les renseignements contenus dans les écritures comptables sur lesquelles il est fondé, comme l'exige le paragraphe 435(1) de la *Loi électorale du Canada*.

Responsabilité de l'agent principal et des responsables de la gouvernance pour le rapport financier

L'agent principal est responsable de la préparation du rapport financier conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada*, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du rapport, l'agent principal est chargée d'évaluer la capacité du Parti Conservateur du Canada à poursuivre son activité, en divulguant, le cas échéant, les questions liées à son activité et en utilisant la méthode de la continuité de l'exploitation, à moins que la direction n'ait l'intention de liquider le Parti Conservateur du Canada ou de cesser ses activités, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus d'information financier du Parti Conservateur du Canada.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti Conservateur du Canada.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'agent principal, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'agent principal du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti Conservateur du Canada à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le rapport financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti Conservateur du Canada à cesser son exploitation.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 21 août 2020

Parti Conservateur du Canada

Note afférente au rapport financier d'un parti enregistré

31 décembre 2019

Le rapport financier d'un parti enregistré (le « rapport financier ») a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière de l'article 432 de la *Loi électorale du Canada* et du formulaire prescrit par Élections Canada.

Le rapport financier a été préparé pour permettre à l'agent principal de se conformer aux exigences de la *Loi électorale du Canada*. Il est destiné uniquement à l'usage de l'agent principal et du Directeur général des élections. En conséquence, le lecteur doit garder à l'esprit qu'il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. La *Loi électorale du Canada* exige que le public puisse avoir accès au rapport financier.

Financial statements of the
États financiers du
Conservative Fund Canada
Fonds Conservateur du Canada

December 31, 2019
31 décembre 2019

Independent Auditor's Report	1-4	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of financial position	5	État de la situation financière
Statement of operations	6	État des résultats d'exploitation
Statement of changes in net assets (deficiency)	7	État de l'évolution de l'actif net (insuffisance)
Statement of cash flows	8	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	9-13	Notes complémentaires

Independent Auditor's report

To the Directors of
Conservative Fund Canada

Qualified Opinion

We have audited the financial statements of Conservative Fund Canada (the "Fund"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2019, and the statements of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies (collectively referred to as the "financial statements").

In our opinion, except for the possible effects of the matter described in the *Basis for Qualified Opinion* section of our report, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Fund as at December 31, 2019, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Qualified Opinion

In common with many not-for-profit organizations, the Fund derives revenue from donations and contributions, the completeness of which is not susceptible to satisfactory audit verification. Accordingly, our verification of these revenues was limited to the amounts recorded in the records of the Fund and we were not able to determine whether any adjustments might be necessary to donations and contribution revenue, the excess of revenues over expenses, and cash flows from operations for the years ended December 31, 2019 and 2018, current assets as at December 31, 2019 and 2018, and net assets as at January 1 and December 31 for both the 2019 and 2018 years. Our audit opinion on the financial statements for the year ended December 31, 2018 was modified accordingly because of the possible effects of this scope limitation.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs du
Fonds Conservateur du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Conservateur du Canada (le "Fonds"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net (insuffisance) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possible du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Fonds tire une partie importante de ses revenus de dons et contributions pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du Fonds et nous n'avons pas pu déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux revenus de dons et contributions, à l'excédent des revenus sur les dépenses et aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 décembre 2019 et 2018, à l'actif court terme aux 31 décembre 2019 et 2018 et de l'actif net aux 1er janvier et 31 décembre pour les exercices 2019 et 2018. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards (“Canadian GAAS”). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor’s Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Fund in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our qualified audit opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Fund’s ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Fund or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Fund’s financial reporting process.

Auditor’s Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor’s report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d’audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider du Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière du Fonds.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce qu’elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Fund's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Fund's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Fund to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Deloitte LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

August 21, 2020

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

21 août 2020

Conservative Fund Canada

Statement of financial position

As at December 31, 2019

Fonds Conservateur du Canada

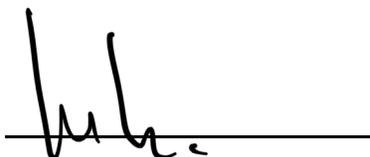
État de la situation financière

au 31 décembre 2019

	2019	2018	
	\$	\$	
Assets			Actif
Current assets			À court terme
Cash	7,430,335	9,893,467	Encaisse
Accounts receivable	4,381,391	66,302	Débiteurs
Election rebates receivable	20,830,855	—	Remboursements électoraux
Prepaid expenses	406,392	443,670	Frais payés d'avance
	33,048,973	10,403,439	
Capital assets (Note 3)	384,754	124,742	Immobilisations corporelles (note 3)
Intangible assets	58,124	81,919	Immobilisations incorporelles
	33,491,851	10,610,100	
Liabilities			Passif
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	9,572,425	2,337,834	Créditeurs et charges à payer
Due to government agencies	141,423	41,664	Exigible des agences gouvernementales
Due to constituencies	959,075	1,304,526	Montant dû aux circonscriptions
Deferred membership revenue	1,646,915	1,777,317	Revenus de cotisations reportés
Bank loan (Note 4)	23,000,000	—	Prêt bancaire (note 4)
	35,319,838	5,461,341	
Net assets (deficiency)			Actif net (insuffisance)
Invested in capital and intangible assets	442,878	206,661	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles
Unrestricted (deficiency)	(2,270,865)	4,942,098	Non affecté (insuffisance)
	(1,827,987)	5,148,759	
	33,491,851	10,610,100	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Director 

Administrateur

Director 

Administrateur

Conservative Fund Canada**Statement of operations**

Year ended December 31, 2019

Fonds Conservateur du Canada**État des résultats**

à l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018		2019	2018
	\$	\$		\$	\$
Revenue			Revenus		
Donations and contributions	30,856,850	24,432,466	Dons et contributions		
Membership	2,298,312	2,419,800	Cotisations		
Directed leadership contributions	249,725	576,654	Contributions de leadership dirigées		
Leadership related revenue	16,606	25,412	Revenus se rapportant au leadership		
Government transfers	25,778,281	—	Transferts gouvernementaux		
Interest Income	141,053	96,405	Revenu d'intérêts		
Other	386,178	315,177	Autres		
	59,727,005	27,865,914			
Expenses			Dépenses		
Advertising			Publicité		
Television	11,226,988	1,212,866	Télévision		
Radio	2,230,100	565,134	Radio		
Other	5,856,902	397,124	Autres		
Amortization of capital assets	140,967	52,804	Amortissement des immobilisations corporelles		
Amortization of intangible assets	38,381	48,378	Amortissement des immobilisations incorporelles		
Bank charges and interest	804,707	406,495	Frais bancaires et intérêts		
Fundraising	11,217,324	8,474,802	Levées de fonds		
Office expenses	3,338,053	1,828,267	Frais de bureau		
Professional services	5,702,071	859,243	Honoraires		
Research & polling	1,352,000	49,771	Recherche		
Salaries and benefits	8,482,361	5,084,617	Salaires et avantages sociaux		
Transfers	9,174,843	2,920,617	Transferts		
Travel and hospitality	1,910,300	815,478	Déplacements et accueil		
Conventions, meetings & conferences	797,417	1,335,304	Congrès, réunions et conférences		
Other	4,431,337	211,240	Autres		
	66,703,751	24,262,140			
Excess (deficiency) of revenue over expenses	(6,976,746)	3,603,774	Excédent (insuffisance) des dépenses sur les revenus		

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Conservative Fund Canada

Statement of changes in net assets (deficiency)

Year ended December 31, 2019

Fonds Conservateur du Canada

État de l'évolution de l'actif net (insuffisance)

de l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	Invested in capital and intangible assets	Unrestricted (deficiency)			
	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles	Non affecté (insuffisance)	2019	2018	
	\$	\$	\$	\$	
Net assets, beginning of year	206,661	4,942,098	5,148,759	1,544,985	Actif net, solde au début
Excess (deficiency) of revenue over expenses	—	(6,976,746)	(6,976,746)	3,603,774	Excédent (insuffisance) des dépenses sur les revenus
Amortization of capital assets	(140,967)	140,967	—	—	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortization of intangible assets	(38,381)	38,381	—	—	Amortissement des immobilisations incorporelles
Net acquisition of capital assets	400,979	(400,979)	—	—	Acquisitions d'immobilisations corporelles nettes
Net acquisition of intangible assets	14,586	(14,586)	—	—	Acquisitions d'immobilisations incorporelles nettes
Net assets (deficiency) , end of year	442,878	(2,270,865)	(1,827,987)	5,148,759	Actif net (insuffisance) à la fin

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Conservative Fund Canada
Statement of cash flows

Year ended December 31, 2019

Fonds Conservateur du Canada
État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018	
	\$	\$	
Operating			Exploitation
Excess (deficiency) of revenue over expenses	(6,976,746)	3,603,774	Excédent (insuffisance) des dépenses sur les revenus
Items not affecting cash			Éléments sans incidence sur l'encaisse
Amortization of capital assets	140,967	52,804	Amortissement des immobilisations corporelles
Amortization of intangible assets	38,381	48,378	Amortissement des immobilisations incorporelles
(Gain)/loss on disposition of capital assets	3,755	(310)	(Gain)/pertes sur la cession d'immobilisations
	(6,793,643)	3,704,646	
Changes in non-cash operating working capital items:			Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation:
Accounts receivable	(4,315,089)	4,963	Débiteurs
Election rebates receivable	(20,830,855)	—	Remboursements électoraux
Prepaid expenses	37,278	(294,822)	Frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	7,234,591	1,191,548	Créditeurs et charges à payer
Due to government agencies	99,759	18,492	Exigible des agences gouvernementales
Due to constituencies	(345,451)	809,038	Montant dû aux circonscriptions
Deferred membership revenue	(130,402)	(173,424)	Revenus de cotisations reportés
	(25,043,812)	5,260,441	
Investing			Investissement
Acquisition of capital assets	(407,663)	(127,915)	Acquisition d'immobilisation corporelles
Acquisition of intangible assets	(14,586)	(65,381)	Acquisition d'immobilisations incorporelles
Proceeds from disposition of capital assets	2,929	310	Produits de la cession d'immobilisations corporelles
	(419,320)	(192,986)	
Financing			
Proceeds of bank loan	23,000,000	—	Produits des emprunts bancaires
Net increase (decrease) in cash	(2,463,132)	5,067,455	Augmentation nette de l'encaisse
Cash, beginning of year	9,893,467	4,826,012	Encaisse au début
Cash, end of year	7,430,335	9,893,467	Encaisse à la fin

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

1. Activities of the Fund

The Conservative Party of Canada is a Registered Political Party as defined by the Canada Elections Act. It has appointed Conservative Fund Canada (the "Fund") to act as its Chief Agent in connection with the receipt of contributions and payment of expenses and all other financial transactions of the Party as required by the Canada Elections Act. The Fund is exempt from income taxes.

2. Significant accounting policies

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

Adoption of Section 4433, Tangible capital assets held by not-for-profit organizations.

Effective January 1, 2019, the Fund adopted Handbook Section 4433, Tangible capital assets held by not-for-profit organizations ("Section 4433") replacing Section 4431 on the same topic. Section 4433 provides additional guidance related to componentization of tangible capital assets consisting of significant separable component parts, the recognition of partial impairments when the conditions indicate a tangible capital asset is impaired and related impairment disclosures. In accordance with the transition provisions, the Fund has applied Section 4433 prospectively with no impact on the disclosures or amounts recorded in the financial statements of the Fund.

Financial instruments

Financial instruments include, cash, accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities, due to government agencies and bank loan.

Financial assets and liabilities are initially recognized at fair value. Subsequently all financial instruments are measured at amortized cost, except for cash, which is measured at fair value.

Related party transactions in the normal course of business are measured at the exchange amount.

1. Activités du Fonds

Le Parti conservateur du Canada est un parti politique inscrit tel que le définit la Loi électorale du Canada. Pour remplir les fonctions d'agent principal du Parti en ce qui concerne les apports reçus et le paiement des dépenses du Parti comme l'exige la Loi électorale du Canada, le Parti a désigné le Fonds conservateur du Canada (le "Fonds"). Le Fonds est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Adoption du chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif »

À compter du 1er janvier 2019, la Fonds a adopté le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif » (chapitre 4433), qui remplace le chapitre 4431 sur le même sujet. Le chapitre 4433 fournit des indications supplémentaires relatives à la décomposition des immobilisations corporelles constituées d'importantes composantes distinctes, à la comptabilisation des dépréciations partielles lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation et aux informations connexes à fournir relatives à la dépréciation. Conformément aux dispositions transitoires, la Fonds a appliqué le chapitre 4433 prospectivement et ceci n'a eu aucune incidence sur les informations ou les montants qu'il a présentés dans ses états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et frais courus, les sommes à payer à des agences gouvernementales et le prêt bancaire.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite comptabilisés au coût amorti à l'exception de l'encaisse qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les transactions entre apparentés conclues dans le cours normal de ses activités sont mesurées à la valeur d'échange

2. Significant accounting policies (continued)

Financial instruments (continued)

Interest earned and accrued is included in interest revenue.

Revenue recognition

The Fund follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the period in which the related expenses are incurred.

Unrestricted contributions are recognized in the same year in which the related tax receipt is issued.

One year memberships are recognized in the year of purchase. Longer-term memberships are deferred and recognized in the years to which they relate.

All other revenue is recognized when received or receivable, if the amount can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Capital assets

Capital assets are recorded at acquisition cost. Amortization is calculated using the straight-line method over the estimated useful lives of the assets as follows:

Computer equipment	3 years
Furniture and equipment	5 years
Leasehold improvements	over term of lease

Intangible assets

Intangible assets are recorded at cost. Amortization is calculated using the straight-line method over the estimated useful life of the assets as follows:

Computer software	3 years
-------------------	---------

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les intérêts gagnés et les intérêts courus sont inclus dans le revenu d'intérêt.

Constatation des revenus

Le Fonds suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges connexes sont engagées.

Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel le reçu d'impôt est émis.

Les revenus de cotisations d'une durée d'un an sont constatés dans la période au cours de laquelle les cotisations sont achetées. Les revenus de cotisations de plus longues durées sont reportés et constatés au cours des exercices auxquels les cotisations se rapportent.

Tous les autres revenus sont constatés lorsque reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs, de la manière suivante :

Équipement informatique	3 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	durée du bail

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire par rapport à l'estimation de la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

Logiciel	3 ans
----------	-------

2. Significant accounting policies (continued)

Impairment of long-lived assets

Long-lived assets are reviewed for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable or the asset no longer contributes to the Fund's ability to provide services. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the net carrying value over the residual value of the asset.

Measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expense during the reporting period. Significant estimates include the allowance for doubtful accounts, the amount of accrued liabilities and the useful life of capital and intangible assets. Actual results could differ from these estimates.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable ou que les actifs ne contribuent plus à la capacité du Fonds de fournir des services. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette sur la valeur résiduelle de l'actif.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes incluent la provision pour créances douteuses, les montants des frais courus et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Capital assets

3. Immobilisations corporelles

	2019		2018		
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
	\$	\$	\$	\$	
Computer equipment	1,232,394	939,213	293,181	92,263	Équipement informatique
Furniture and equipment	248,422	159,992	88,430	29,955	Mobilier et équipement
Leasehold improvements	105,167	102,024	3,143	2,524	Améliorations locatives
	1,585,983	1,201,229	384,754	124,742	

4. Bank Loan

The bank loan of \$23,000,000 (2018 - \$nil) matures on January 21, 2021, bears interest at the bank's prime rate, and is secured by the Fund's election and tax rebates.

Subsequent to year end, the bank loan has been repaid in full. Final payment took place on July 28, 2020.

5. Commitments

The Fund is committed under the terms of various operating leases and other agreements with various expiration dates for the rental of premises and equipment. Minimum annual payments related to these commitments are as follows:

2020
2021

305,150
166,582
471,732

6. Fair value

The fair value of accounts receivable, accounts payable and accrued liabilities, due to government agencies and due to constituencies approximate their carrying value due to their short-term nature.

The Fund is subject to credit risk through its accounts receivable. Receivables are monitored on an on-going basis by management.

It is management's opinion that the Fund is not exposed to significant credit, liquidity, or market risk arising from these financial instruments.

4. Prêt bancaire

Le prêt bancaire de 23 000 000 \$ (nul \$ en 2018), échéant le 21 janvier 2021, porte intérêt au taux préférentiel bancaire et est garanti par les remboursements électoraux et les rabais d'impôt du Fonds.

Après la fin de l'exercice, le prêt bancaire a été intégralement remboursé. Le remboursement final a été effectué en date du 28 juillet 2020.

5. Engagements contractuels

Le Fonds s'est engagé en vertu de contrats de location-exploitation et d'autres contrats venant à échéance à des dates diverses en ce qui concerne la location des locaux et de l'équipement. Les paiements annuels minimums de ces engagements sont approximativement les suivants :

\$

2020
2021

6. Juste valeur

La juste valeur des débiteurs, des créiteurs et frais courus, des sommes à payer à des agences gouvernementales et aux circonscriptions, se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Le Fonds est sujet à un risque de crédit par l'entremise de ses débiteurs. Le Fonds surveille de façon continue ce risque de crédit.

La direction est d'avis que le Fonds n'est pas sujet à des risques importants de crédit, de liquidité ou de marché découlant de ces instruments financiers.

7. Subsequent events

Subsequent to the year-end, on March 11, 2020, the World Health Organization characterized the outbreak of a strain of the novel coronavirus ("COVID-19") as a pandemic, which has resulted in a series of public health and emergency measures that have been put in place to combat the spread of the virus. The duration and impact of COVID-19 are unknown at this time and it is not possible to reliably estimate the impact that the length and severity of these developments will have on the financial results and condition of the Fund in future periods.

7. Événement postérieur à la date de clôture

Après la clôture de l'exercice, le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifiée de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation de le Fond aux périodes futures.